

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERGIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaient excusés : *Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTECKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.*

Avaient donné pouvoir : *Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTECKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,*

Etait absent : *M. BAETENS.*

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-05a) Budget Primitif 2019 – Ville

I-05a) Budget Primitif 2019 – Ville

Le projet de budget primitif 2019, joint à la présente, a été préparé et étudié par la commission « budgets, culture, administration générale » réunie le 01 avril 2019, qui a émis un avis favorable.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 26 voix pour (25 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 15/04/19
et de la Publication le 18/04/19
Lillers, le 18/04/19
Le Maire,



REÇU LE 15 AVR. 2019



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

Étaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERSIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIÈRE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTEKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTEKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Était absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-05b) Budget Primitif 2019 – service eau potable

I-05b) Budget Primitif 2019 – service eau potable

Le projet de budget primitif 2019 du service de l'eau potable, joint à la présente, a été préparé et étudié par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019, qui a émis un avis favorable.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 15/04/19
et de la Publication le 18/04/19
Lillers, le 18/04/19..
Le Maire,



Maire,

Pascal BAROIS



REÇU LE 15 AVR. 2019



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERGIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTEKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTEKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-05c) Budget Primitif 2019 – Pompes funèbres

I-05c) Budget Primitif 2019 – Pompes funèbres

Le projet de Budget Primitif 2019 du service pompes funèbres, joint à la présente, a été préparé et étudié par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019, qui a émis un avis favorable.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 15/04/19
et de la Publication le 18/04/19
Lillers, le 18/04/19
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS

REÇUE 15 AVR. 2019



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERGIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIÈRE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTECKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTECKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-05d) Budget Primitif 2019 – Camping municipal

I-05d) Budget Primitif 2019 – Camping municipal

Le projet de Budget Primitif 2019 du camping municipal, joint à la présente, a été préparé et étudié par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019, qui a émis un avis favorable.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 15/04/19
et de la Publication le 18/04/19
Lillers, le 18/04/19
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS



REÇUE 15 AVR. 2019



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERSIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTEKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTEKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-05e) Budget Primitif 2019 – Lotissement ZA RD 943

I-05e) Budget Primitif 2019 – Lotissement ZA RD 943

Le projet de Budget Primitif 2019 du lotissement ZA RD 943, joint à la présente, a été préparé et étudié par la commission « budgets, culture, administration général », réunie le 01 avril 2019, qui a émis un avis favorable.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 15/04/19
et de la Publication le 18/04/19
Lillers, le 18/04/19.
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS



REÇU LE 15 AVR. 2019



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

Nombre de conseillers
33

Présents à la séance
22 (jusqu'à 19h52)
21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir
8

Nombre d'absents
1

Nombre de votants
30

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERGIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIÈRE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTECKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTECKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-05f) Budget Primitif 2019 – Lotissement ARMADA rue
Philiomel

I-05f) Budget Primitif 2019 – Lotissement ARMADA rue Philiomel

Le projet de Budget Primitif 2019 du lotissement ARMADA rue Philiomel, joint à la présente, a été préparé et étudié par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019, qui a émis un avis favorable.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 15/04/19
et de la Publication, le 18/04/19
Lillers, le 18/04/19...
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS



REÇU LE 15 AVR. 2019

